



---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Handwaschfluid Ultra

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produit de lavage et de nettoyage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 – 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 – 8 39 - 60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0  
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-mail (personne compétente):  
[safety-data-sheet@joke.de](mailto:safety-data-sheet@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg  
Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

#### Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

#### Indications diverses

##### Remarque

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.



### 2.3. Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Description

Glycerin C3H8O3, PUR-Abrasiva, Xanthan-Gum, Na-Chlorid, Titandioxid, Water

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
5949-29-1	201-069-1	Citronensäure-Monohydrat	< 1	Eye Irrit. 2, H319
68955-19-1	273-257-1	Na-C12-18-Alkylsulfat	15 - 30	Skin Irrit.2, H315 / Eye Dam.1, H318
68081-81-2	268-356-1	Na-Alkylbenzolsulfonat	1 - 5	Acute Tox.4, H302 / Skin Irrit.2, H315 / Eye Dam.1, H318
68425-47-8	270-355-6	Fettsäurediethanolamid	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam.1, H318
61789-40-0	263-058-8	Kokosamidopropylbetain	1 - 5	Eye Dam. 1, H318
6891-38-3	500-234-8	Na-Fettalkohol-C12-14-Ethersulfat	5 - 15	Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319
55965-84-9		Konservierer-Gemisch aus:5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on	< 0,1	Skin Corr. 1,A,B,C, H314 / Skin Sens.1 , 1A,1B, H317 / Aquatic Chronic 2, H411
mehrere	mehrere	Duftstoff-Gemisch	< 1	Acute Tox. 4, H302 / Asp. Tox.1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens.1,1A,1B, H317 / Eye Dam. 1, H318 / Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410 / Aquatic Chronic 3, H412

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
5949-29-1	Citronensäure-Monohydrat	01-2119457026-42

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Aucune mesure spéciale requise.

#### Après inhalation

non déterminé

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



---

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### **Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Aucune information disponible.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyen d'extinction**

##### **Agents d'extinction appropriés**

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

non déterminé

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote ( NOx )

Oxydes de carbone

Oxydes de soufre

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

non déterminé

##### **Remarques diverses**

Ne pas inhaler les gaz

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Précautions lors de la manipulation**

Aucune information disponible.



### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les gazes.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger du gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Remarques complémentaires

Les réglementations légales nationales et locales doivent être observées.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

non déterminé

#### Protection des mains

non déterminé

#### Protection des yeux

non déterminé

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

aucune

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

pâteux

#### Couleur

beige

#### Odeur

fruitée

#### Seuil olfactif

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	ca. 6 - 6,5	ca. 20 °C	ca. 50 g/l		
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	ca. 0,95 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C			soluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
Aucune information disponible.

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

non déterminé

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Si manipulé et stocké comme prévu, aucune réaction dangereuse ne se produira.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>			aucune
<b>Irritation des yeux</b>			aucune
<b>Sensibilisation de la peau</b>			aucune

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune information disponible.

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible.

#### Contrôles toxicologiques (informations diverses)

La toxicité orale aiguë ne peut pas être déterminée

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité



	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b> Le produit est biodégradable.				
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b> Aucune information disponible.				
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b> Aucune information disponible.				
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b> Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.				
<b>12.6. Autres effets nocifs</b> Aucune information disponible.				
<b>Remarques diverses relatives à l'environnement</b>				
	Valeur	Méthode	Remarque	
<b>Valeur AOX</b>	Le produit ne contient aucun halogène lié organiquement.			

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Peut être éliminé avec les ordures ménagères sous réserve que les réglementations soient observées et après accord avec l'exploitant de la décharge et les autorités compétentes.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux réglementations officielles.

#### Produit de nettoyage recommandé

eau

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Aucune information disponible.			

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
non applicable

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**Transport maritime IMDG**

No hazardous material as defined by the prescriptions.

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

No hazardous material as defined by the prescriptions.

**Informations diverses relatives au transport**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autorisations**

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage.

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau**      1      légèrement dangereux pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

**Source des principales informations**

Fiches techniques du fabricant

- H302    Nocif en cas d'ingestion.
- H304    Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314    Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315    Provoque une irritation cutanée.
- H317    Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318    Provoque de graves lésions des yeux.
- H319    Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400    Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410    Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411    Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412    Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.